CONSIDÉRATIONS

N° 42.

HYGIÉNIQUES MÉDICALES

SUR LA COLONIE DU SÉNÉGAL

ET SA GARNISON;

Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 5 mars 1830, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR J.-B. BAX, né à Blaye,

Département de la Gironde;

Bachelier ès-lettres; Chirurgien Aide-Major au seizième régiment d'infanterie légère.

« Nos fonctions aux armées ne se bornent point à traiter les « maladies; nous devons constamment surveiller tout ce qui peut « assurer la santé des militaires. »

(DES GENETTES, Circulaire aux médecins de l'armée d'Orient.)

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1830.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs.
Anatomie	CRUVEILHIER, *Suppléant.*
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT, *Président.*
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, *Examinateur.* ROUX.
Pathologi emédicale	FIZEAU, *Examinateur.* FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. CHOMEL. LANDRÉ-BEAUVAIS. RECAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER. DUBOIS, *Examinateur.* DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DÉNEUX.

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, LALLEMENT, LEROUX, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs.
Baudelocque.	Dubled.
Bayle.	Dubois.
Berard.	Gerdy, *Examinateur.*
Blandin.	Gibert, *Suppléant.*
Bouillaud.	Hatin, *Examinateur.*
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon.
Brongniart.	Piorry.
Cloquet.	Rochoux.
Cottereau.	Sandras.
Dance.	Trousseau.
Devergie.	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MONSIEUR LE MARQUIS

AIMAR DE DAMPIERRE,

Pair de France.

Hommage de reconnaissance, de respect et de dévouement.

J.-B. BAX.

AVANT-PROPOS.

Bien que le domaine de la médecine soit immense, il n'est pourtant aucun point de pathologie qui n'ait occupé les savans professeurs dont s'honorent nos écoles. Que peut-on, en effet, ajouter à leurs œuvres ainsi qu'à leurs leçons théoriques et pratiques, puisqu'elles ont porté l'art de guérir à un si haut degré ?

Je choisis donc un autre sujet, quoique au-dessus de mes forces ; et si je me détermine à présenter des observations hygiéniques et prophylactiques relatives à la garnison du Sénégal, dont j'ai fait partie pendant cinq ans, je me plais à croire que mes juges accueilleront mon travail avec indulgence. J'ai pensé que le chirurgien régimentaire, chargé de soigner les défenseurs de l'État dans toutes les positions où le devoir et l'honneur le placent, devait préférablement consacrer ses méditations à la recherche des causes occasionnelles des maladies qui les atteignent, et aux moyens de les y soustraire.

L'art de prévenir les maladies est souvent plus avantageux à nos armées que l'art curatif, quelquefois insuffisant pour en borner les ravages. Les grandes réunions d'hommes et les climats extrêmes exigeant des précautions exceptionnelles auxquelles il est dangereux de déroger, le chirurgien militaire, en publiant ses remarques, peut donc fournir des documens utiles à la médecine et à l'autorité.

C'est dans ce but que j'ai visité les différens postes occupés par nos troupes au Sénégal, ainsi que la colonie anglaise limitrophe. Les mesures adoptées par nos voisins britanniques pour le casernement et ses détails sont propres à conserver la santé du soldat au quartier ; en donner une description, ce sera faire connaître ce qui manque au nôtre. Leur système d'hôpital est également d'une simplicité bien entendue, qu'il nous serait possible de surpasser.

En conséquence, la tâche que je me propose consistera dans la topographie du Sénégal, l'exposition des influences du climat et la recherche des moyens préservatifs qu'il peut nécessiter ; puissent mes efforts contribuer à adoucir la position de mes anciens camarades ! Il est évident que des compatriotes qui remplissent une mission périlleuse conservent des droits à la bienveillante sollicitude du Gouvernement, si manifeste pour l'armée dans la métropole.

CONSIDÉRATIONS

HYGIÉNIQUES MÉDICALES

SUR LA COLONIE DU SÉNÉGAL

ET SA GARNISON.

Topographie générale du Sénégal.

Nos possessions sur la côte occidentale d'Afrique s'étendent du fleuve Sénégal jusqu'à la rive droite du fleuve Gambie, sur laquelle nous conservons le comptoir d'Albréda, à environ cinq lieues de la colonie anglaise (Saint-Marys island).

Cette étendue de pays comprend l'intervalle du treizième degré au dix-septième degré de latitude nord. L'île de Gorée est située en mer, à peu près entre les deux fleuves, à l'est de cette portion élevée et avancée de la côte d'Afrique connue sous le nom de *Cap-Vert*.

Par son bord droit le Sénégal longe dans son cours le grand désert du Sahara, habité par les tribus maures nomades ; de l'autre, il baigne le pays des nègres Yolofs, Walos et Poulhes. (C'est sur ce bord qu'ont eu lieu nos essais de culture.) La fertilité des terrains

que ce fleuve arrose est en raison inverse de la proximité de notre établissement de Saint-Louis, situé dans la plus ingrate position.

L'intervalle des deux fleuves est fertile, coupé de forêts, de lacs et de hauteurs ; la nature y existe encore dans son état primitif; il sert de repaire aux animaux les plus féroces et les plus venimeux. Ce pays nourrit une grande quantité d'habitans qui cultivent le mil, élèvent des troupeaux et tissent leurs vêtemens.

Chacune des nations que j'ai énumérées appartient à la race éthiopienne; elles se distinguent entre elles par des nuances de couleur et de caractères. Les mœurs et coutumes sont celles des premiers âges, simples et libres ; guerriers par nécessité, la vie entière de ces peuples se passe entre l'attaque et la défense.

Excepté la culture, tout métier est abject; une caste réprouvée (les Grillots) exerce l'art imparfait de travailler les métaux, celui d'ouvrager le cuir et de tisser les pagnes avec le coton indigène. La médecine rentre dans les attributions des marabouts (médecins-prêtres, qui réunissent encore la formation et le maintien des lois). Cette science, sur laquelle ces peuples n'ont que des idées et des pratiques mystérieuses, bornée à l'administration des simples, a le plus souvent les avantages de l'expectation.

Les productions du Sénégal qui peuvent servir à la thérapeutique sont les sangsues, qui existent en grande abondance dans les marais toute l'année ; la gomme (1), qui est pour le commerce le principal retour ; le séné, l'huile de ricin, l'huile de palme, le tamarin, la salsepareille, etc.

---

(1) La gomme est recueillie par les Maures sur le *mimosa sénégalensis*, qui croît dans les oasis du désert ; les caravanes l'apportent dans des sacs de peaux aux escales (marchés sur le bords du fleuve qui se tiennent depuis le premier janvier jusqu'au mois de mai). L'approche des forêts est interdite aux Européens.

Ile Saint-Louis.

A trois lieues de l'embouchure du Sénégal, en remontant obliquement ce fleuve vers le nord, on rencontre l'île Saint-Louis, point central de l'administration du commerce et des forces militaires.

La ville, bâtie sur un sol bas, sablonneux, inondé, est assez riante, très-peuplée. Elle est séparée de la mer, à l'ouest, par un bras du fleuve et par l'éperon du désert, dit *Pointe de Barbarie;* tandis que le lit du fleuve, à l'est, l'isole du continent marécageux d'environ un demi-mille.

Une église, un hôpital et l'hôtel du gouverneur sont les édifices remarquables à Saint-Louis. Les maisons sont recouvertes en terrasses, sur lesquelles on va le soir rechercher la fraîcheur. Les rues sont larges, alignées, remplies d'un sable mouvant, aussi désagréable pour les piétons qu'incommode pour l'organe de la vue.

Le local servant de caserne est très-mal combiné; à son étrécissement se joint le manque de fenêtres pour l'indispensable circulation de l'air; les soldats sont entassés dans des hamacs, à peu près comme à bord des navires (1).

L'hôpital ne laisse rien désirer sous les rapports de son administration et de sa distribution.

Six mois de l'année l'eau du fleuve est fortement salée; elle devient douce avec les pluies estivales; alors le fleuve renferme dans ses ondes des principes nuisibles à l'économie, qu'il enlève aux terrains alluvionnaires qui bornent et entravent son cours. Saint-Louis se ressent des effluves qui en émanent. Durant la sécheresse, on creuse des

(1) Avant l'inspection du général Murphy, l'incommodité qu'éprouvaient les hommes ainsi renfermés était telle, que la majeure partie préférait coucher par terre en plein air. On doit aux instances de cet officier supérieur l'ouverture d'un nouveau local; toutefois ces bâtimens sont trop peu conformes à leur destination devant loger quatre compagnies.

trous dans le sable de l'île, et l'on recueille une eau saumâtre et trouble qui sert de boisson habituelle à toute la colonie.

Nos troupes occupent, au côté gauche du fleuve, deux postes militaires destinés à protéger la traite de la gomme et autres produits indigènes, qu'on obtient des naturels en échange de nos denrées commerciales. Les détachemens de Bakel ou Galam (poste le plus éloigné) sont relevés tous les ans; ceux de Dagana, poste intermédiaire avec lequel les relations sont possibles toute l'année, se relèvent tous les trois mois.

Ile de Gorée.

Cette île, située par 14° 40' de latitude nord, et par 19° 45' de longitude ouest, git à l'entrée d'une grande baie limitée, d'une part, par le Cap-Vert; de l'autre, par le Cap-de-Naze. La circonférence de Gorée est d'environ une demi-lieue, sa grande longueur nord et sud du compas.

L'extremité sud de Gorée est large, conique et très-proéminente; l'extrémité opposée basse, anguleuse; le pourtour irrégulier, rocailleux, inabordable, si ce n'est du côté est, répondant au mouillage, où la nature a ménagé un débarcadère qu'on appelle le *Port*. Le sol entier de l'île est ferme et pierreux.

L'éminence du sud, haute de cinquante mètres environ, présente de la base au sommet des colonnes basaltiques disposées en tuyaux d'orgues; quelques-unes font saillie à travers la lave qui encroûte l'ossature. Cette lave, très-pesante quoique poreuse, paraît contenir une grande proportion d'oxyde de fer; elle se détache de la masse commune par des fragmens énormes. Ce lieu, très-propre à être fortifié d'une manière inexpugnable, conviendrait merveilleusement pour les constructions militaires indispensables à la colonie.

La partie basse de l'île, sur laquelle est sise la ville, est plane, bordée de galets volumineux roulés et amoncelés par les flots. La ville est coupée par une place assez vaste, séparée du port par une batterie de canons. Assez bien percées, régulières, les rues offrent une

grande activité : l'hygiène et la décence publiques gagneraient à l'observance d'une rigoureuse propreté. Quelques maisons réunissent l'élégance et la commodité : peu élevées, solidement bâties, percées en tous sens, le souffle bienfaisant y trouve un libre accès ; plusieurs ont des terrasses à la turque servant de promenoirs. L'usage d'en blanchir l'extérieur jusqu'au faîte contribue un peu à modérer la chaleur intérieure en réfléchissant les rayons directs, mais affecte péniblement la vue (1).

En considérant que l'éminence de Gorée, les rues, les places publiques et le jardin comprennent les deux tiers de la surface de l'île, on est supris qu'un espace aussi resserré que la portion bâtie contienne, sans danger, sous un ciel homicide, une population de six mille âmes ; c'est, proportionnellement, le point de l'Afrique le plus peuplé.

La caserne, le seul bâtiment militaire de la ville, est située sur le côté de la place opposé à la batterie, longeant le rivage de ce côté. Elle consiste en un corps de logis d'environ soixante mètres de façade sur huit de large, composée d'un rez-de-chaussée servant de magasin aux vivres, et d'une chambre au premier étage occupant toute la longueur. Son exposition est bonne, l'air s'y renouvelle avec facilité ; malheureusement ses proportions sont trop exiguës pour contenir les deux compagnies qu'on y loge. Croyant mieux utiliser les localités, deux rangées de lits de camp obstruent ce quartier, et sont un réceptacle d'insectes et d'immondices. Par le même esprit de parcimonie, deux fournitures étroites étaient réparties à trois hommes : depuis le passage de l'inspecteur, chaque soldat a son matelas. Néanmoins, du-

---

(1) Un phénomène assez curieux, qui se passe en novembre et dure deux ou trois jours, c'est l'obcurcissement de l'air par le passage d'une prodigieuse quantité de papillons blancs. Alors l'aspect des maisons blanches de Gorée, l'absence de verdure, dont l'île est dépourvue, donneraient assez bien l'idée d'une ville couverte de neige, si la chaleur et la sueur qui recouvrent le corps de l'observateur ne dissipaient l'illusion.

rant les chaleurs de l'hivernage le contact des matelas est incommode et dégoûtant ; l'anxiété d'un homme empêche le repos de ses voisins : on peut pressentir les conséquences funestes d'un tel rapprochement; ajoutons encore à cet inconvénient le mauvais état des fournitures.

Le logement du fort, sur l'éminence, est un réduit humide, cloîtré d'un rempart, privé de courant d'air, représentant un lieu de réclusion ; la salle de police et la prison, par défaut de capacité et d'air libre, sont encore plus insalubres. L'établissement d'un cachot obscur dans ces climats est un acte digne des temps de barbarie, qui compromet la vie des détenus.

C'est à la persévérante sollicitude du docteur *Tayeau* (1) qu'on doit l'hôpital actuel. Antérieurement les malades étaient logés dans la seule salle habitable d'une maison placée au centre de la ville, et sans latrines. Le local du nouvel hôpital, loué chèrement, est mieux situé. Il y existe trois salles, dont deux, n'ayant que neuf pieds de largeur, contiennent deux rangées de lits. Cet établissement reçoit jusqu'à quarante malades ; il est dépourvu de cour et de jardin.

On trouve à Gorée, au pied de l'éminence, quelques sources d'une excellente eau de roche, peu abondante et suffisant à peine à la consommation que peuvent en faire certaines familles qui les possèdent ; il existe, en outre, dans la ville, quelques puits d'eau saumâtre qui

(1) Je ne puis passer sous silence une superfétation extraordinaire citée par M. *Tayeau*, dans sa thèse (Montpellier, 1828) ; cet estimable collègue a été induit en erreur en disant que madame Valantin avait eu une couche de cinq enfans tous vivans, tandis qu'elle n'était effectivement que de trois enfans, deux garçons et une fille. Selon les bruits populaires, la famille aurait sacrifié un quatrième enfant, en cédant à la superstitieuse croyance quelle assurait ainsi, par cet atroce procédé, l'existence des autres. Madame Valantin était au-dessus de ce préjugé, la considération publique dont jouit sa famille justifie sa mémoire de cette imputation. La fille mourut en 1827, âgée de trente et un ans, et l'un des garçons la suivit de près, atteint du tétanos à la suite d'un coup de feu qui avait nécessité l'amputation du bras droit, que je lui pratiquai à l'articulation scapulo-humérale.

abreuvent la classe nègre esclave. L'eau consommée par la garnison et l'hôpital est tirée de *Kannes*, village riverain de la presqu'île ; elle est puisée dans des trous garnis à l'intérieur d'un tonneau de *Danaïdes*, et transportée à sa destination, sur des goëlettes, par un entrepreneur. Cette eau se corrompt facilement, soit par son mélange avec l'eau de mer qui s'insinue dans les tonneaux, soit par les impuretés conservées dans les futailles, mal surveillées. On doit encore à M. *Tayeau* l'établissement d'un filtre dans la cour de la caserne, qui en purifie une quantité suffisante pour les soldats et les malades. Un gardien est préposé à la distribution, qui se fait individuellement ; mieux serait d'avoir des jarres par chambrées, dans lesquelles l'eau filtrée conserverait cette précieuse fraîcheur dont on est si avide, en même temps qu'on ferait disparaître la multiplicité toujours embarrassante des bouteilles, et la lenteur de la dispensation.

Baturstown (Saint-Marys island).

Cette île, située à l'embouchure du superbe fleuve Gambia (Gambia river), est beaucoup plus grande que l'île Saint-Louis du Sénégal ; adjacente aux marais, elle est assujettie à une dépopulation dans la même proportion que la première. Sa ville offre de très-belles maisons à plusieurs étage ; les Anglais qui les occupent sont installés avec toutes les commodités et les aisances de la vie européenne, comme s'ils avaient renoncés à retourner jamais dans leur patrie.

La garnison anglaise est formée de noirs qu'ils capturent sur les négriers au bas de la côte, et commandés par des officiers et sous-officiers de cette nation. Indépendamment des obligations militaires, leur docilité et leur aptitude à supporter l'inclémence du climat permet de les utiliser aux corvées qu'exige le service public. Ils sont à peu près traités comme les soldats britanniques.

Leur caserne est un vaste édifice formé de quatre corps de logis, renfermant une cour spacieuse ; les façades intérieures et extérieures sont revêtues de galeries couvertes garnies de jalousies, où le soldat

peut se promener à l'abri durant les heures de la grande chaleur. Le rez-de-chaussée sert de magasin ; le premier étage est habité ; les chambres, hautes, larges, aérées et éclairées par de grandes croisées munies de persiennes et de volets. Les lits sont en fer, ployans en fauteuils, espacés de trois pieds au moins, garnis d'une natte épaisse de fabrique européenne servant de matelats, et de deux couvertures propres, l'une en laine, l'autre en coton. Leur hopital, bâti sur le même modèle que le quartier, est servi par de bons infirmiers.

Les puits, multipliés dans l'île, donnent toute l'année une eau potable qu'on peut se dispenser de filtrer.

Météorologie.

Ainsi que dans toutes les colonies intertropicales, deux saisons partagent l'année; la première commence à Gorée en novembre, et finit avec juin ; elle est plus tardive à Saint-Louis et sur le continent. Une grande différence de température s'observe entre les bords du Sénégal et Gorée. La proximité du grand désert expose Saint-Louis aux vents brûlans de l'est, qui s'échauffent en effleurant cette mer de sable ; un nuage de poussière accompagne ce hâle suffoquant; tant qu'il souffle la peau est sèche, parcheminée ; la soif insatiable. C'est cette même brise de terre qui dépose sur la voilure des navires un sable tenu à plusieurs lieues de distance du rivage. La brise du désert élève le mercure du thermomètre de *Réaumur* jusqu'à 32°; elle souffle depuis dix heures du matin, et se soutient jusqu'à deux heures de l'après-midi; alors la brise de mer la remplace, apportant avec elle une fraîcheur impatiemment attendue. Le thermomètre descend bientôt à vingt et un et vingt degrés, se maintient à cette hauteur le reste du jour, et baisse progressivement la nuit, tombant à 15° et quelquefois au-dessous.

A Gorée et lieux circonvoisins, les vents régnans dans cette saison et une grande partie de l'année varient du N. N. O. au N. E. Toujours dépouillés du sable et de la chaleur exténuans des vents d'Est de

Saint-Louis, ils se dépouillent, en passant la mer, de tous principes hétérogènes, puisant à la surface une fraîcheur qui fournit une rosée abondante la nuit, et établit la différence prodigieuse de température qui a lieu entre Gorée et Saint-Louis; le thermomètre marque 22° au plus, et peut descendre au-dessous de 10° vers le milieu de la belle saison, correspondant au mois de février.

A mesure que l'on s'engage dans l'intérieur des terres, la brise salutaire mollit, d'où il suit qu'à cinquante lieues de la mer la température, n'étant point modifiée, se maintient assez uniformément nuit et jour.

Des ouragans violens et brusques, appelés *tournados*, sont précurseurs de la mauvaise saison; celle-ci succède à la précédente au mois de juillet; elle comprend l'intervalle de ce mois à novembre pour Gorée, se prolongeant jusqu'en janvier pour le fleuve et le continent; on la désigne sous le nom d'*hivernage*; elle est l'époque des vents variables et des calmes. Les chaleurs humides se maintiennent de 20° à 25° en juillet et août, et de 24 à 28 en septembre, octobre et novembre. Dans cette saison, le thermomètre offre moins de différence entre Saint-Louis et les lieux précités, parce qu'alors l'humidité des sables du désert, la verdure éphémère qui les recouvre et celle qui pare tout le continent entretiennent une fraîcheur égale, à peu de chose près, dans tout le pays. Les calmes sont très-incommodes alors que l'atmosphère, saturée d'eau, n'absorbe plus la sueur abondante destinée à éliminer du corps l'excès de calorique, et agit comme une étuve permanente.

L'extrême hygrométrie de l'air se manifeste par l'oxydation des métaux et la moisissure de tous les corps. L'habitude extérieur de la peau prend une coloration rougeâtre, due a une éruption prurigineuse, appellée *bourbouille*, qu'entretien l'âcreté de la sueur; cet état se continue jusqu'au renouvellement de la saison; les premiers vents d'est dessèchent la peau et déterminent la desquamation : l'atmosphère prend alors un caractère de siccité qui fait éclater jusqu'aux verres de table.

Dans ces parages le tonnerre est un météore imposant : l'appareil nuageux, l'étendue de l'éclair, la force de la détonnation qui suit, en jettant l'effroi dans l'âme, offrent un bel exemple du sublime de la nature. Au bruit électrique succède une profonde obscurité et un morne silence. En ce moment d'horreur, les flots et les vents se taisent, ce silence ajoute encore à la terreur des humains. Bientôt une pluie diluviale termine cette scène d'épouvante, rarement funeste ; avec l'éloignement de la foudre renaît la sécurité de l'âme, en même temps que l'air, épuré et refroidi, procure un bien-être au corps. Remarquons ici que les tempéramens nerveux, les malades, les personnes impressionnables sont frappées de stupéfaction ; il semble que ce phénomène soit un avant-coureur de la mort : c'est lorsqu'il apparaît que l'on compte le plus de victimes parmi les malades gravement affectés.

Comment peindre l'agitation des malheureux contrains à coucher dans un appartement où l'air est raréfié par la chaleur de l'hivernage et le rapprochement disproportionné des individus, qui sont encore assaillis par les puces, les punaises et les moustiques ? Appelé la nuit pour donner mes soins, j'ai été témoin de cette pénible situation déterminant des syncopes et des hémorrhagies.

Influence du climat.

Le Français qui débute au Sénégal est agité, remuant ; chez lui le sang, très-rutilant, circule avec plus de vélocité dans ses canaux ; il devient un excitant qui place le jeune homme dans un état voisin de la folie, jusqu'à ce que, l'effervescence étant dissipée (ce qui suppose un séjour plus ou moins long), il retombe dans cette abnégation si naturelle au climat. Semblable à la plante exotique transplantée dans nos jardins, le soldat arrivant doit être soumis à toutes les précautions qui peuvent insensiblement lui rendre la rigueur du climat supportable. L'État a besoin d'user de prévoyance envers des sujets inexpérimentés. On dirait que, pour faire diversion aux idées tristes qui l'assiègent loin de sa patrie, l'homme cherche outre mer à s'étourdir

par la pratique des moyens pernicieux? Malheur à celui qui, suivant l'impulsion de la chaleur et de ses penchans, se livre à un exercice immodéré, à toutes sortes de licences de mœurs et de régime.

Sous un excitant physique prolongé, tel que la chaleur de l'hivernage, les passions se dévoilent malgré l'individu ; disons plus, le Français au Sénégal n'est moralement plus le même homme que dans sa patrie, en vain espérerait-on le corriger des vices acquis ; on en a vu mourir au cachot plutôt que d'y renoncer. Nulle part on ne trouve plus de bizarrerie et de jajousie, nulle part encore les mauvais traitemens ne sont aussi vivement senti; si la discipline commande la sévérité, elle veut du chef qui l'exige un caractère d'équité et d'impassibilité inalliable avec les personnalités et l'exaspération des passions mises en jeu par la chaleur, état qui demande une extrême circonspection quand il s'agit d'infliger une peine.

La constante uniformité des jours, le danger des promenades faute d'ombrage, qui fait consigner le soldat au quartier de dix à quatre heures le jour, rendent cette garnison insupportable à des hommes incapables de se créer des occupations de nature à bannir la mélancolie : ce désœuvrement, cette vie recluse conduisent à la nostalgie. On pourrait peut-être y obvier en établissant des tentes ou abris qui leur permissent de se distraire, en plein air, de l'oisiveté, comme on le pratique sur le pont des vaisseaux du roi. Néanmoins, il est inné dans le cœur de l'homme de toutes les nations, de toutes les classes, de tous les climats, de ne croire trouver que dans sa patrie le charme de l'existence ; cette conviction fait son bonheur, son pays lui paraît le plus délicieux de l'univers, surtout le jeune soldat, comparant les douceurs de sa vie passée avec les privations qu'il éprouve sur un sol ingrat, souvent obligé de ployer aux caprices.

Les malades s'alarment facilement : on ne saurait jamais apporter trop de soins pour les tranquilliser. Malgré ce découragement ils conservent toujours ce vif attachement à la vie, que l'annonce de la moindre circonstance propre à améliorer leur état flatte pour le moment d'un agréable, mais bien chimérique espoir; ces douces illusions ...

arrivent ordinairement lorsque l'âme est prête d'abandonner sa dépouille mortelle. C'est dans son cœur, autant que dans son art, que le médecin militaire doit puiser ses moyens de médication. Que ne doit-on pas aux religieuses consolations de ces saintes filles que la piété conduit dans les régions lointaines pour soigner l'humanité souffrante ! La sensibilité est l'apanage des femmes ; elles compâtissent mieux que l'homme aux douleurs humaines ; néanmoins les secours temporels, dans nos hôpitaux, sont trop au-dessus de leurs forces languissantes dans la colonie, pour négliger d'entretenir et augmenter le personnel des infirmiers.

Vêtement.

Sans renouveler le juste reproche adressé au schakos, de n'être qu'une coiffure de parade, reconnaissons son insuffisance dans les climats brûlans ; il garantit mal la tête des violences extérieures, la comprime douloureusement, n'abrite ni les yeux, ni les oreilles, ni le col, qui restent exposés à l'action du soleil, du vent et de la pluie. Les coiffures métalliques conviendraient encore moins. Le bonnet de police absorbe les rayons solaires, que son contact sur le cuir chevelu transmet à l'encéphale. Pourquoi n'adopterait-on pas le chapeau de paille, recouvert d'une coiffe propre, ainsi qu'on le tolère à bord des vaisseaux en station aux colonies ? sa légèreté, sa perméabilité à l'air, réuniraient les conditions indiquées dans un pays où l'ennemi le plus redoutable est un soleil scintillant ; de plus, cette coiffure économique se fabriquerait sur les lieux.

Il n'entre pas dans mon sujet d'examiner jusqu'à quel point les conseils d'administration surveillent la confection des vêtemens et la qualité des tissus ; je proposerais de sacrifier moins à la mode et au coup-d'œil. Des vêtemens propres, aisés, sont préférables, dans les pays chauds, à la tenue agrafée, qui gêne la respiration en comprimant le col et la poitrine. Une vaine parure de garnison et les futiles ornemens qui surchargent le soldat doivent être proscrits dans le ser-

vice des colonies : la couleur même n'est point indifférente ; le blanc convient mieux que le bleu, mais l'ampleur est la principale et indispensable condition.

Le costume si bien conçu pour le soldat en Europe n'est donc plus en rapport avec le ciel du Sénégal, au moins durant l'hivernage ; la capote seule convient toute l'année, bien que sa pesanteur ne l'exempte point de tout reproche. Une *blouse* de toile pourrait être substituée à la veste de petite tenue ; elle préserverait de la piqûre des moustiques dans la chambre : les hommes, en recherchant le repos, sont dans une nudité inconvenante ; cette blouse, en les garantissant, ferait observer la décence.

Le linge de corps, les pantalons d'été doivent être de préférence confectionnés en coton, plus mauvais conducteur que la toile, dont la prompte imbibition expose la peau à des refroidissemens dangereux.

Fondé sur la fréquence des maladies abdominales provenant de la suppression subite de la sueur, on a voulu prémunir le soldat des refroidissemens, en le nantissant de deux gilets de flanelle. Est-il bien rationnel d'ajouter au vêtement du soldat, déjà trop lourd, une tunique qui ne s'applique que sur la poitrine ? Quelle indication se présente pour surcharger cette partie du corps, si peu sujette à s'affecter dans les pays chauds, quand cette précaution est négligée dans nos climats durant les hivers les plus rudes? Ce gilet peut convenir aux gens de bureaux, aux personnes qui peuvent s'habiller selon leur fantaisie, subordonnée aux variations intempestives de l'atmosphère ; mais le soldat, recouvert d'une capote, d'un habit de gros drap, a-t-il besoin d'être encore accablé par la chemise de laine dont on l'affuble ? A quoi sert-elle, sinon à gêner ses mouvemens, à provoquer la sueur, et à lui faire contracter des habitudes de délicatesse dont l'inobservance, en retournant dans ses foyers, deviendra nuisible à sa santé? Un morceau de flanelle appliqué sur la peau, à la paroi antérieure de l'abdomen, serait suffisant. S'il est difficile d'entretenir le gilet de flanelle propre, il n'en est pas moins urgent de le changer aussi sou-

vent que la sueur l'a mouillé; autrement il provoque le refroidissement qu'on veut éviter. Ne serait-il pas plus simple et plus conforme à la tenue militaire d'y substituer deux chemises de coton, ce qui porterait l'effectif à cinq chemises par homme, évitant ainsi l'inutilité d'un double emploi.

Alimens.

La nourriture du soldat est peu variée; l'intégrité des substances arrivant de France est constatée par une commission militaire. Cette mesure astreint le fournisseur à l'accomplissement de ses engagemens; mais, après la réception, faute de magasins propices, les farines, le biscuit et les salaisons se détériorent par le concours de l'humidité et de la chaleur, de même que les approvisionnemens fermentescibles. Sans cet inconvénient, facile à surmonter, le pain, bien travaillé, serait d'une qualité supérieure à celui des garnisons de France, étant fabriqué de fleur de farine. Le soldat le reçoit frais chaque matin.

Comme on ne récolte point de végétaux culinaires au Sénégal, le soldat est obligé de substituer aux légumes verts le riz indigène. Les haricots et autres légumes secs étant d'une difficile digestion disposent à la dysenterie; ils répugnent même aux militaires. L'administration rendrait un grand service à la garnison, en lui facilitant une distribution par semaine de légumes verts confits, tels que haricots, oseille, choux, tout à la fois agréables et salutaires. Dans le sable qui sert de lest aux bâtimens du roi, on conserverait des carottes et des pommes de terre, qu'on transporterait du port de départ jusqu'au Sénégal; les pommes de terre qui parviennent importées d'Amérique ou de France sont d'un prix trop élevé pour que la garnison puisse en acheter (1).

---

(1) On doit à l'amour et au zèle, pour le bien du soldat, qui dirigent MM. Jouardet et Droulin, officiers du seizième léger, d'avoir fourni à la garnison de Saint-Louis le moyen de se procurer quelques légumes en cultivant une partie du jardin qu'ils ont fait défricher. Témoin du vif intérêt que ces messieurs pre-

Durant la saison pluvieuse, on pourrait retirer du continent le pourpier, l'oseille de guinée et les tomates, qui y croissent spontanément, ce qui ajouterait un principe raffraîchissant aux qualités alibiles du bouillon. Du reste, on n'a aucun des fruits si répandus aux Antilles, bien que les îles Portugaises du Cap-Vert, situées sous le même parallèle, en fournissent abondamment de toutes espèces, et que la possibilité d'en récolter sur la presqu'île soit démontrée par les essais de quelques habitans de Gorée et par le superflus des productions de la colonie Anglaise qui nous parvient quelquefois. Cet objet, important pour les gens en santé et les malades, mériterait toute l'attention du gouvernement.

La viande, fournie à l'entreprise à raison de vingt centimes la livre, provient de deux espèces de bœufs : les uns petits, semblables à nos bœufs de Bretagne ; les autres d'une haute stature, portant sur le garot un appendice charnu, graisseux, qui leur a mérité le nom de *bœufs à bosse*, ou *bœufs porteurs*, parce qu'ils servent à porter les voyageurs et les fardeaux durant les longues courses. La chair de ces animaux n'est succulente que pendant les cinq mois qui terminent l'année ; mais ensuite la corruption et la dessiccation des herbes les privent de leur embompoint, au dépend duquel ils semblent vivre. La sécheresse, en dépouillant la terre des herbes, réduit les animaux à paître les feuilles et les écorces d'arbres, moins riches en principes nutritifs ; au retour des pluies, l'herbe nouvelle donne aux bestiaux des diarrhées colliquatives qui les plongent dans le marasme. Le soldat reçoit douze onces de bœufs frais par jour : cette quantité serait bien suffisante si la viande n'était pas fibreuse, coriace et peu substantielle. Le bouillon conserve un goût sauvage, inhérent au sol, qui disparaîtrait sûrement en ayant la précaution de parquer les bœufs destinés à la boucherie, en les nourrissant d'un foin indigène qu'on recueillerait abondamment par fauchaison au temps

---

naient à améliorer la situation du détachement, je m'estime heureux de pouvoir leur en exprimer ma reconnaissance particulière.

de la maturité des herbes. On corrigerait encore ce goût sauvage par l'insufflation et la saignée complète de l'animal, opérations généralement mal surveillées.

Quant à la viande de cochon, elle est fade, huileuse, indigeste, et justement proscrite par la religion du pays. La chèvre et le mouton (qui ont le même poil) sont plus alibiles, mais ils sont loin d'égaler la chair des mêmes animaux d'Europe.

La volaille et le gibier sont abondans; le poisson est à vil prix; une quantité prodigieuse d'espèces voyageuses semblent se donner rendez-vous sur ce point de la côte. La pêche, toujours fructueuse, est la base de la nourriture des insulaires et des naturels; les Européens doivent en être plus sobres.

L'abus des boissons spiritueuses est favorisé par l'aisance pécuniaire que l'augmentation de solde donne au soldat, et qu'on devrait le forcer de dépenser à l'ordinaire. Depuis le passage du général Murphy, on a supprimé le vinaigre et l'eau-de-vie, dont on aiguisait l'eau. Les effets de ces prétendus correctifs de la boisson habituelle étaient plus nuisibles qu'utiles; ces excitans ont été avantageusement remplacés par une ration de vin supplémentaire à celle que le soldat recevait à cette époque. Le vin est indispensable pour entretenir les forces, que les sécrétions abondantes de la peau tendent à débiliter. L'expérience, juge suprême, prouve que ceux qui usent avec sobriété de cette boisson généreuse sont moins sujets aux maladies que les individus qui en sont privés.

Ce liquide est, de toutes les fournitures du gouvernement, celle qui se bonnifie par le trajet sur mer, et qu'avec des précautions on conserverait dans les meilleures conditions. Une surveillance active doit être exercée chez les débitans de la ville, gens qui, pour la plupart, se vantent d'avoir *accroché leur conscience au tropique.* L'eau-de-vie, excitant trop actif du système nerveux, doit être interdite.

MALADIES RÉGNANTES.

Toutes les maladies d'Europe peuvent atteindre le Français au Sénégal; elles s'accompagnent d'un caractère d'exaspération dû à la haute température de l'atmosphère : je me borne à indiquer les affections les plus fréquentes regardées comme endémiques dans cette colonie, et les plus redoutables sous ce ciel brûlant.

Fièvre intermittente pernicieuse.

L'exposition aux miasmes émanant des marais et des corps animés et végétaux en putréfaction à l'époque de la retraite des eaux, donne lieu, chez les Européens qui fréquentent les parages infects du continent, au développement de la fièvre essentielle subintrante pernicieuse. Ses prodromes, en rapport avec la gravité de l'affection, simulant la gastro-entérite et l'encéphalite aiguës, couvrent le prognostic d'obscurité. Néanmoins l'issue funeste consécutive au traitement, spécialement antiphlogistique, les heureux résultats d'une médication perturbatrice, nonobstant la persistance des signes de la gastro-entérite, doivent placer cette affection, promptement mortelle, au rang des fièvres essentielles.

La gastro-entérite et l'encéphalite, compagnes inséparables de cette fièvre, soit qu'elles la compliquent ou qu'elles ne soient que symptomatiques, méritent de fixer l'attention du médecin. La prudence lui commande de recourir, dès le principe, aux antiphlogistiques, moyen préparatoire propre à diminuer les accidens inflammatoires communs dans toutes les maladies de cette contrée; mais après cette première indication, malgré la persistance des symptômes d'irritation générale, le moment où le pouls annoncera un *minimum* de fréquence avant le troisième accès doit être saisi pour administrer le sulfate de quinine, dont l'omission ne laisse plus d'espoir de salut. L'insolation peut avoir concouru à l'irritation cérébrale et jeter du

doute sur le siége principal de la maladie ; dans ce cas, on doit s'aider des circonstances commémoratives, et se rappeler que l'encéphalite aiguë provenant de cette cause se manifeste immédiatement après l'exposition au soleil : on peut d'ailleurs, sans inconvénient, combiner le traitement de cette affection avec celui de la fièvre intermittente pernicieuse (1).

Doit-on, après l'exposition aux miasmes, à l'imitation des Anglais qui fréquentent la côte, administrer l'émétique dès l'invasion, ainsi qu'on le faisait autrefois? Je pense qu'on a tort de rejeter ce moyen d'expulser la cause morbifique, mais qu'il faut l'employer avec réserve et distinguer les cas d'exclusion.

Encéphalite aiguë.

L'encéphalite aiguë primitive produite par l'insolation est fréquente au Sénégal à l'époque des fortes chaleurs de l'hivernage, alors que le soleil, passant deux fois au zénith, darde perpendiculairement ses rayons, dont le contact, plus ou moins continué sur la tête, est suivi de l'irritation des enveloppes cérébrales et de celle de l'organe lui-même, avec apparition des symptômes les plus alarmans, tels que céphalalgies violentes, convulsions, délire, coma, insensibilité de la peau et des extrémités, etc.

Cette affection ne diffère de celle observée en Europe que par la rapidité de sa marche et l'énergie des symptômes ; elle réclame l'emploi des antiphlogistiques, des sédatifs et des révulsifs aussitôt l'invasion, le retard des secours diminuant les chances de guérison.

---

(1) J'ai constaté, dans une observation générale, recueillie à Gorée au retour du voyage à Boulam du brick du roi *La Bordelaise*, remise à la Faculté pour mon cinquième examen, les conséquences funestes d'un traitement tout à fait antiphlogistique dirigé contre l'insidieuse gastro-entérite.

Hépatite.

L'hépatite est très-répandue sur les bords du Sénégal, qui fournissent au médecin un champ fertile d'observations de cette maladie. Elle atteint préférablement les sujets qui réunissent au tempérament bilieux des anciens l'intempérance dans tous les genres; elle revêt toutes les formes et toutes les terminaisons que lui assignent les auteurs, se compliquant de fièvre intermittente, de gastro-entérite et de dysenterie, que son apparition fait cesser subitement.

Un symptôme constant, et qui distrait l'attention du malade de l'affection principale, est la douleur de l'épaule portée à un haut degré. Cette affection cède aux antiphlogistiques.

Dysenterie.

On peut rapporter les causes prédisposantes de la dysenterie, dans la colonie, aux chefs que j'ai signalés en traitant du casernement, de l'habillement, de la nourriture, de l'eau viciée, des affections morales, des émanations fluviales et marécageuses; mais la cause principale est le froid humide des nuits. Cette affection est, en effet, plus fréquente dans la belle saison, attaquant d'ordinaire ceux qui, s'exposant au froid nocturne, négligent l'usage des couvertures durant le sommeil, et une mise convenable pour se préserver de l'impression du froid qui suit toujours l'abaissement de température. On remarque qu'elle atteint tous les sujets, mais particulièrement les jeunes soldats arrivant d'Europe, que la chaleur empêche de se précautionner contre cet agent pernicieux. L'immersion froide expose au même danger.

De ce que cette maladie est répandue sur plusieurs individus simultanément, on ne doit point inférer qu'elle est contagieuse, parce que tous sont exposés aux mêmes causes, et que d'ailleurs la fréquentation des malades ne la produit point chez des sujets sains.

L'invasion, toujours brusque, s'accompagne de coliques, d'épreintes, de fréquentes évacuations de matières fétides, sanguinolentes. Cette maladie, le plus souvent intense, offre fréquemment des selles de sang mêlées de sérosité et de matières glaireuses; le pouls est petit, irrégulier; la figure exprime la souffrance; la peau est sèche, sale, terreuse; la soif vive; l'appétit se conserve, devient vorace chez quelques sujets; les alimens et les boissons provoquent de fréquentes évacuations.

Quelquefois la dysenterie succède aux fièvres intermittentes, à la suite d un traitement trop excitant; d'autres fois elle peut être consécutive d'une affection du foie, alterner avec cette dernière.

Conduisant le malade au marasme, marchant vers la chronicité et la mort, cette maladie réclame le retour en Europe, lorsqu'elle ne cède pas aux moyens de médication durant le premier trimestre.

Regardée avec raison comme étant de nature inflammatoire, la dysenterie est indistinctement traitée par les antiphlogistiques dans les hôpitaux de la colonie, c'est-à-dire de fréquentes applications de sangsues au siége. Ce traitement convient pour modérer la période d'irritation; mais, trop longuement continué, il conduit à l'extinction des forces, très-difficiles à récupérer. La nature et la diète sont les auxiliaires de ces déplétions; peut-être néglige-t-on un peu trop les agens thérapeutiques tirés de la matière mécicale, tels que les narcotiques, les astringens et les évacuans.

Les Anglais traitent exclusivement par les émétiques et les purgatifs; ils prétendent par ce procédé, opposé à nos moyens curatifs, obtenir un nombre de guérisons équivalentes aux nôtres; remarquons qu'ils ont à soigner des malades plus adonnés à la débauche que le Français.

Cette maladie est moins fréquente et moins grave chez les naturels.

Tétanos.

Je consacre une page au tétanos, quoiqu'il soit identique dans toutes les régions intertropicales, parce que sa fréquence au Sénégal le met au rang des maladies les plus meurtrières et les plus affligeantes que le médecin ait à traiter; il a lieu dans la même proportion chez les naturels et chez les Européens blessés, quelle que soit la constitution individuelle, notamment à la suite des plaies, des contusions; les plus légères en apparence produisent une vive excitabilité, susceptible de le développer. Diverses observations m'ont conduit à constater que l'invasion dépend plutôt de l'humidité froide de la nuit que de la chaleur diurne; la première dispose à une horripilation de la peau, à une rigidité musculaire qui hâte les contractures tétaniques.

Conservant ses facultés mentales, le malade expire dans des angoisses violentes en deux ou trois jours; le médecin est réduit à déplorer l'insuffisance de l'art : sur soixante tétaniques que j'ai pu observer en cinq ans, pas un seul n'a échappé à cette affection. J'ai tenté de saigner une jeune négresse, qui avait fait une chute sur le côté, jusqu'à l'anémie ; après plusieurs évacuations, je m'aperçus que les contractures augmentaient ; j'avoue que la crainte d'accélérer son trépas me fit désister de ce moyen désespéré : l'opium, le camphre, etc., furent toujours infidèles.

Tout ce que l'art indique de plus efficace pour le blessé, c'est d'éviter le développement du tétanos par une surveillance active, tendant à éloigner les causes d'irritabilité.

PROPHYLAXIE.

Entraîné à l'inobservance d'une conduite régulière, l'homme de guerre a besoin d'être guidé par ceux qui le commandent; il convient de diriger ses actions, de surveiller le maintien de sa santé

plus que lui-même. Ces précautions sont bien appréciées par MM. les officiers de la marine, généralement versés dans l'étude de l'hygiène, et souvent à portée d'en sentir l'importance pendant les voyages de long cours.

A la description sommaire qui précède des causes d'insalubrité auxquelles sont exposés les soldats composant la garnison du Sénégal, je proposerai les modifications suivantes, qui me paraissent urgentes :

1°. Établir au Sénégal un système de casernement dans lequel les hommes jouissent au moins de l'espace reconnu nécessaire à la salubrité pour les garnisons de France, convenablement exposé, bien distribué, et abrité du soleil et de la pluie ;

2°. Adopter pour les militaires l'usage de coucher seuls dans des lits en fer ; ne distribuer que des fournitures tirées des magasins de l'État, celles fournies par voie d'adjudication étant toujours défectueuses dans une colonie dénuée de ressources de ce genre ;

3°. Construire des citernes pour fournir aux soldats une eau salubre, qui puisse sans danger satisfaire à l'un des premiers besoins de la vie, ou bien en faire un approvisionnement, durant les pluies, dans des caisses en fer pareilles à celles qui servent à bord des vaisseaux de Sa Majesté ;

4°. Habiller le soldat conformément au climat, à ses habitudes et aux besoins du service ;

5°. Assurer aux soldats une nourriture saine, variée, relevée par des condimens végétaux ;

6°. N'introduire dans la colonie, autant que possible, les troupes qu'en novembre, pour rendre moins sensible la transition d'Europe au Sénégal, toujours sur des navires de l'État, mieux approvisionnés et mieux tenus que les navires du commerce, ces derniers chargeant les passagers au tonnage ; commencer l'aclimatement par une année de résidence à Gorée ;

7°. S'il était loisible d'établir, avant le départ de France, un choix d'hommes, il conviendrait d'accorder la préférence à ceux portés de bonne volonté; d'exclure les constitutions athlétiques avec prédominance du système sanguin, qu'il ne faut pourtant pas confondre avec un état d'embonpoint; ne point comprendre les sujets faibles, qui résistent bien aux premières influences du climat, mènent ensuite une vie languissante, maladive, et succombent enfin à son action débilitante continue (1);

8°. Varier les postes d'occupation, de manière que toutes les compagnies participent aux corvées du fleuve et viennent, à leur tour, se rétablir à Gorée;

9°. Soustraire les malades à l'état de chronicité, et les convalescens débiles à la persistance des causes occasionelles, en assurant leur retour en France, en leur procurant, pendant la traversée, des soins et une nourriture analeptique, qu'ils sont loin de trouver à bord des navires du commerce.

APPENDICE.

D'après l'exposé topographique de Gorée et son isolement des causes locales d'insalubrité, on peut conclure que cette île est le lieu le plus sain de la colonie du Sénégal, et peut-être de tout le côté occidental de l'Afrique. Les employés, et en général ceux qui peuvent vivre aisément, en évitant les écarts de régime et de conduite, sont rarement malades. La bonté de sa rade offre un refuge à nos navires

---

(1) Les affections vénériennes chroniques ne contr'indiquent point l'envoi des militaires au Sénégal; j'estime que beaucoup de ceux qui sont en permanence dans les hôpitaux militaires de France, qui coûtent à l'État sans rendre aucun service, se rétablirait en passant au Sénégal, la température ayant la même efficacité que les eaux thermales pour la guérison de ces maladies.

de l'État et du commerce ; son excellent mouillage est accessible en tout temps. Les malades des équipages et les convalescens de la colonie trouveraient, dans un hôpital propice, un rétablissement qu'ils vont chercher en France après un pénible trajet.

Gorée, par sa position en mer, convenablement fortifiée, peut acquérir une importance militaire en temps de guerre. En arrivant d'Europe le soldat s'acclimaterait au ciel brûlant d'Afrique ; un séjour d'un an lui rendrait moins dangereuse son introduction dans le fleuve. Les détachemens épuisés par les maladies reviendraient y puiser de nouvelles forces.

Cette île, sous un autre rapport, mérite encore l'attention du Gouvernement ; elle est recouverte par une population nombreuse et intéressante, dont le commerce, depuis l'abolissement de la traite humaine, réduit à un simple trafic d'approvisionnement, expose les habitans, dépourvus de ressources et d'industrie, à une misère toujours croissante Leurs possessions se composent de maisons et de captifs, plus onéreux qu'utiles ; ils traînent ainsi une pénible existence.

Les produits du continent, consistant en quelques peaux de bœufs, en cire, en morfil, en bois de cailcidrat, ne donnent qu'un mauvais retour au commerce, sont peu estimés, à peine profitables à quelques négocians européens.

Une peuplade, intermédiaire aux insulaires de Gorée et aux nègres bruts du continent, sous le rapport de la civilisation, habite le Cap-Vert. Rebellée du royaume de Cayor, elle forme une république indépendante en état de se soutenir et de résister au roi Damel (qui conserve des prétentions sur elle), puisant, dans sa proximité et ses relations avec Gorée, des ressources qui lui donnent une supériorité sur ses ennemis. Cette péninsule du Cap-Vert, forte d'une population de huit mile âmes, est liée de parenté et d'intérêt avec Gorée, qu'elle approvisionne de tous les comestibles qui s'y consomment journellement, ce qui constitue tous ses revenus. Ces liaisons pourraient être

accrues et mises à profit, en faisant servir concurremment ces peuples à des travaux de culture dans la presqu'île.

Les nègres du Cap-Vert sont excellens navigateurs, industrieux et très-dévoués au Gouvernement français. On retrouverait en eux des hommes susceptiles de profiter du bienfait de la civilisation, et d'être, plus tard, les auxiliaires de sa propagation sur le continent africain.

Nos essais de culture sur les bords du Sénégal, dans une contrée barbare hors de notre domination, ont été abandonnés après d'inutiles dépenses. On se demande comment le Gouvernement n'a point préalablement ordonné un essai sur la presqu'île ? J'ose dire (et c'est l'opinion de tous ceux qui connaissent les localités) qu'un jardin royal, établi à peu de frais sur ce point de la colonie, surpasserait en peu de temps celui de Richardtoll en beauté et en productions ; on n'aurait point à redouter, comme pour ce dernier, éloigné de cinquante lieues de Saint-Louis, le voisinage des peuples turbulens du haut fleuve, ni les maladies qui moissonnent les Européens, ni les vents d'est brûlans, ni les nuées de sauterelles ou autres fléaux de la végétation. On trouverait sur le Cap-Vert des rosées abondantes, de l'eau douce pour les irrigations, une terre productile, et des communications journalières avec Gorée assureraient la réussite. Un jardin royal, servant de prototype aux cultures à entreprendre sur la presqu'île, offrirait des rafraîchissemens aux marins et à la garnison; il pourrait expédier aux jardins botaniques de France des plantes indigènes, se trouvant placé au port de départ des navires qui retournent dans la métropole.

Ces parages, dépourvus d'arbres fruitiers, n'attendent que la main bienfaisante qui voudra les propager, et enrichir ce pays des espèces communes dans les colonies situées sous le même parallèle. Il est impossible de se procurer, pour les malades, des fruits et autres productions indispensables, que leur excessive rareté élève à des prix exorbitans. En répandant les arbres frutiers, en en introduisant la cul-

ture sur le Cap-Vert, on mettrait Gorée à même d'offrir aux navires un port de ravitaillement (1).

---

(1) J'avais obtenu de M. le gouverneur Jubelin (que son amour pour la prospérité de la colonie et sa piété exemplaire placent au rang des vrais philantropes) l'autorisation de retirer des établissemens de culture des plants de végétaux pour propager sur le Cap-Vert; j'avais en outre la certitude que les principaux négres auxquels j'avais rendu différens services auraient reçu avec reconnaissance ce bienfait du Gouvernement, et se seraient empressés de le répandre. Les circonstances m'ayant éloigné de cette contrée, je ne puis qu'exprimer mes vœux pour voir réaliser cette entreprise toute nationale.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* LORRY).

I.

Mutationes anni temporum maximè pariunt morbos ; et in ipsis temporibus magnæ mutationes tùm frigoris tùm caloris, et cætera pro ratione eodem modo. *Sect.* 3, *aph.* 1.

II.

Naturarum aliæ quidem ad æstatem, aliæ verò ad hyemem benè aut malè constitutæ sunt. *Sect.* 3, *aph.* 2.

III.

Morborum alii ad alios benè aut malè se habent : et ætates quædam ad tempora, et regiones, et victus. *Ibid.*, *aph.* 3.

IV.

Ex anni verò constitutionibus, in universum quidem siccitates pluviosis sunt salubriores, et minùs lethales. *Ibid.*, *aph.* 15.

V.

Morbi autem quilibet fiunt quidem in quibuslibet anni temporibus nonnulli verò in quibusdam ipsorum potiùs et fiunt, et exacerbantur. *Ibid.*, *aph.* 29.

VI.

Ad extremos morbos, extrema remedia exquisitè optima. *Sect.* 1, *aph.* 6.